

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 23 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 15/06/2022

Présents : 67

Votants : 72

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Juin 2023 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle Polyvalente de Cohade, en session ordinaire du mois de Juin, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON), CAILLAUD Christophe (VEZEXOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), DUNIS Michel (COHADE), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), BON Patrice (JAVAUGUES), TEILHOL Michel (LAMOTHE), PIROUX Pascal (LAVAUDIEU), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), BONNATERRE Sébastien (SAINT ILPIZE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES), HALFON André (TORSIAC), MOSNIER Nicolas (VIEILLE BRIOUDE).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : MOURLAIX Thibault (ALLY), BOMPARD Roland (CERZAT), TESTUD Arnaud (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), BUMB Aloïs (CHILHAC), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), MARCET Jean-Michel (LAVOUTE CHILHAC), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), CORDIER Pierre (PRADES), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BOUCARD Amandine (SAINTE MARGUERITE), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), PELISSIER Patrick (APCHAT), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), DIRAND Lionel (LE BROCC), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), CHOSSIÈRE Michel (SAINT BABEL), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LANSARD Denis (SUGERES), CROUZILLAT Irène (VICHEL).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

RIVES DU HAUT ALLIER : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BERTONI Lydie (MAZERAT AUROUZE), CHEVALIER Martine (MERCOEUR),

AGGLO PAYS D'ISSOIRE : CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND),

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Absence quorum.

Monsieur le Président, après appel des délégués, constate en présence des délégués présents, l'absence de quorum.

Il déclare que conformément à l'Article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical ne peut pas délibérer, la majorité de ses membres en exercice n'assistant pas à la séance.

Il informe donc le Comité Syndical qu'une nouvelle convocation sera adressée aux délégués pour une prochaine réunion.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.

